

LE CHEQUE LOISIRS 2025



Envoi du dossier du 01 mars au 31 mai 2025

INFORMATIONS ADHÉRENT (à remplir en majuscule)

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

E-MAIL : _____ @ _____

PARTIE À REMPLIR IMPÉRATIVEMENT PAR LA COLLECTIVITÉ

Nom de la collectivité : _____	Visa
-----------------------------------	------

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Peuvent bénéficier des chèques loisirs, tous les adhérents du COS 38 **qui ne solliciteront pas la prime de rentrée scolaire ni l'aide aux vacances en 2025.**

Les coupons sport ANCV et les chèques sport et loisirs UP ne seront commandés qu'une seule fois après le 31 mai 2025.

PRESTATION A CHOISIR

Cochez la case correspondant à votre choix parmi ces 5 propositions (votre choix est définitif et non modifiable après prise en compte par les services du COS 38)

CHOIX	TYPE DE COUPURE	LIEN PARTENAIRE
☐	CHEQUES LIRE	http://www.chèques-cadeaux-culturels.com/cheque-lire.html
☐	CHEQUES CULTURE	http://www.chèques-cadeaux-culturels.com/cheque-culture.html
☐	CHEQUES VACANCES	https://guide.ancv.com/
☐	COUPONS SPORT	https://guide.ancv.com/#cs
☐	CHEQUES SPORT & LOISIRS	https://up-sport-loisirs.fr/